

SICAV PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.662.062, un actif net D : 3.652.811 et un bénéfice de la période de D : 26.192.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 4- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 5- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 6-** A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Janvier 2012

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	<u>2 746 593</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		65	63
Obligations et valeurs assimilées		2 646 067	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 461	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>883 916</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	870 574	444 809
Disponibilités		13342	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>31 553</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u>3 662 062</u>	<u>2 545 056</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	7 575	5 289
Autres créditeurs divers	9	1 676	1 176
TOTAL PASSIF		<u>9 251</u>	<u>6 465</u>
ACTIF NET			
Capital	13	3 533 115	2 450 827
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		119 696	87 764
ACTIF NET		<u>3 652 811</u>	<u>2 538 591</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3 662 062</u>	<u>2 545 056</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/10 au 31/12/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	33 273	109 632	24 361	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		32 399	104 708	23 162	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		874	4 921	1 199	4 537
Revenus des placements monétaires	7	4 243	14 917	3 521	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		37 516	124 549	27 882	99 501
Charges de gestion des placements	10	(8 912)	(28 512)	(6 222)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		28 604	96 037	21 660	77 892
Autres produits		100	1 770	101	294
Autres charges	11	(1 163)	(3 759)	(713)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 541	94 048	21 048	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		2 544	25 648	5 992	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		30 085	119 696	27 040	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 544)	(25 648)	(5 992)	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(131)	1 681	(1 437)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(1 218)	(4 827)	449	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		26 192	90 902	20 060	77 918

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/10 au 31/12/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	26 192	90 902	20 060	77 918
Résultat d'exploitation	27 541	94 048	21 048	75 704
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(131)	1 681	(1 437)	(4 089)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(1 218)	(4 827)	449	6 303
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	69 264	1 023 318	208 339	543 906
Souscriptions				
- Capital	749 332	2 978 297	1 042 904	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	26 115	75 541	40 818	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	23 698	96 845	34 384	140 472
Rachats				
- Capital	(684 923)	(2 014 369)	(848 251)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(23 805)	(41 799)	(33 124)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(21 153)	(71 197)	(28 392)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	95 456	1 114 220	228 399	621 824
ACTIF NET				
En début de période	3 557 355	2 538 591	2 310 192	1 916 767
En fin de période	3 652 811	3 652 811	2 538 591	2 538 591
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	77 453	56 658	51 982	44 368
En fin de période	78 942	78 942	56 658	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	46,272	46,272	44,806	44,806
TAUX DE RENDEMENT	0,75%	3,27%	0,82%	3,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 DECEMBRE 2011**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011, à D : 2.746.593 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		39	65	0.00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		39	65	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	65	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 612 577	2 646 067	72.44%
Obligations des sociétés		649 000	646 166	17.69%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 275	0.34%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	62 256	1.70%
BTE 2010 CB	600	57 000	57 773	1.58%
CIL 2010/2	700	70 000	56 388	1.54%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	100 018	2.74%
CIL 2011/1 TF	1 000	100 000	103 858	2.84%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	100 000	102 576	2.81%
UIB 2011/1 TR B	500	50 000	50 881	1.39%
TUNISIE LEASING 2011/3 F	1 000	100 000	100 141	2.74%
Bons du Trésor Assimilables		1 963 577	1 999 901	54.75%
BTA 10 2013 6.10%	559	570 606	575 352	15.75%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	271 521	7.43%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	459 640	12.58%
BTA 02 2015 7,00%	10	10 370	10 677	0.29%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 394	0.70%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	50 592	1.39%
BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	231 369	6.33%
BTA 08 2022 5.6%	230	220 400	224 626	6.15%
BTA 03 2016 5.25%	150	144 900	150 730	4.13%

Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 461	2.75%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 461	2.75%
Total		2 712 616	2 746 593	75.19%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75.00%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 33.273, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011, contre D : 24.361 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 766	3 023
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	26 633	20 139
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	874	1 199
TOTAL	33 273	24 361

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 870.574 contre D : 444.809 au 31.12.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Dépôt à vue		564 882	567 285	15.53%
Amen bank pasteur		564 882	567 285	15.53%
Bons de trésor à court terme	310 000	300 034	303 289	8.30%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	68 958	1.89%
BTC 52 au 24/04/2012	136 000	133 096	134 108	3.67%
BTC 52 au 27/11/2012	104 000	100 049	100 223	2.74%
Total général		864 916	870 574	23.83%
Pourcentage par rapport au total des actifs				23.77%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011 à D : 4.243 contre D : 3.521 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 et présente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2011 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Intérêts des dépôts à vue	2 403	1 625
Intérêts des BTC	1 840	1 896
TOTAL	4 243	3 521

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à D : 7.575 contre D : 5.289 au 31.12.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Montant HT	7 553	5 273
TVA	1 359	949
Total TTC	8 912	6 222
Retenue à la source	1 337	933
Net à payer	7 575	5 289

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 1.676 contre D : 1.176 au 31.12.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	-	-
Redevance CMF	304	218
Retenues à la source à payer	1 337	933
TCL	32	25
Autres	3	-
Total	1 676	1 176

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 8.912 contre D : 6.222 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 1.163 contre D : 713 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 31.553, il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre 2011.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	2 978 297
Nombre de titres émis	68 852
Nombre d'actionnaires nouveaux	194

Rachats effectués

Montant	(2 014 369)
Nombre de titres rachetés	(46 568)
Nombre d'actionnaires sortants	(269)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(4 827)
Régularisation des sommes non distribuables	(774)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	87 764
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	34 516

Capital au 31-12-2011

Montant	3 533 115
Nombre de titres	78 942
Nombre d'actionnaires	662

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011.